

GUIDE PRATIQUE DE VOYAGE ÉDUCATIF À VÉLO



Pourquoi un guide du voyage éducatif à vélo ?

Face à une première initiative, le manque d'expérience, la somme des démarches à réaliser, la méconnaissance de l'environnement du projet, le sentiment de porter une initiative isolée font parfois reculer les envies.

Ce guide a pour vocation de rassembler un ensemble d'informations, d'outils méthodologiques et de documents de référence. Il s'agit de faciliter le parcours des porteurs de projet, de balayer les idées reçues sur la difficulté à mettre en place un séjour itinérant à vélo et de donner du souffle aux initiatives qui empruntent les chemins de l'écomobilité.

Ce travail collectif s'est appuyé sur des recherches, des entretiens avec des professionnels, mais s'est aussi nourri des témoignages d'enseignants, d'animateurs, d'éducateurs qui ont monté ce type de séjours.

Il propose des pistes exploratoires sur différentes thématiques, chaque projet, chaque groupe de jeunes, chaque territoire, chaque année étant unique il vous appartient de vous approprier ces outils pour construire votre projet dans son contexte particulier.

Un espace d'échanges et de documents complémentaires vous est proposé:

www.mondovelo.org/kivapiano



1. LES OBJECTIFS

a. Les richesses pédagogiques et éducatives d'un voyage à vélo..	6
b. L'écomobilité.....	12
c. Objectifs pédagogiques.....	14
<i>Implication et participation active des enfants.....</i>	14
<i>Coopération et dynamique du groupe.....</i>	14
<i>Quel public ?.....</i>	17
<i>Compétences mobilisées.....</i>	18

2. LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

a. Les obligations réglementaires.....	21
b. Assurer le voyage à vélo dans le cadre scolaire.....	23

3. PRÉPARATION

a. L'environnement du projet.....	29
b. Logistique.....	30
<i>Le choix des dates du séjour.....</i>	32
<i>Le choix de l'équipe d'encadrement.....</i>	33
<i>La durée du séjour.....</i>	37
<i>L'itinéraire.....</i>	38
<i>La prise en charge des vélos par la SNCF.....</i>	40
<i>L'hébergement et les repas.....</i>	40
c. Technique.....	42
<i>les règles de sécurité routière.....</i>	44
<i>Le matériel spécifique au voyage à vélo.....</i>	46
<i>La préparation physique au départ.....</i>	50
d. Financier.....	55

4. LA VIE SUR LES ROUTES

a. Rouler en groupe.....	63
<i>Organisation du groupe.....</i>	63
<i>Place et rôles des accompagnateurs.....</i>	65
<i>Communication dans le groupe.....</i>	67
<i>Recommandations particulières.....</i>	70
b. Une expérience humaine.....	72







Les richesses pédagogiques et éducatives d'un voyage à vélo

C'est dans une démarche globale que le voyage à vélo doit prendre ses racines. Réfléchir ensemble, enseignants et élèves, à toutes les thématiques que peut soulever un tel projet. Permettre de vivre une expérience collective et riche en apprentissages, qui vont au-delà des compétences scolaires normalement évaluées. Partir à vélo permet de développer une multitude de compétences, de questionnements, de réflexions, de découvertes et de connaissances pour chacun des participants à ce projet.

Il est donc essentiel que le monde éducatif reconnaisse et valorise ces initiatives, malheureusement encore trop rares. Que la thématique du projet de voyage scolaire fasse enfin partie intégrante des apprentissages apportés et proposés par l'enseignement en France tel est l'objectif du développement de ces initiatives de voyages à vélo! Si les responsables des apprentissages éducatifs (enseignants, éducateurs, animateurs, directeurs et proviseurs, ministres etc.) ne sont pas encore convaincus voici de quoi les amener à développer et soutenir ces initiatives d'une richesse incontestable !



Développer la confiance en soi

Selon les études internationales Pisa, les jeunes Français sont les plus angoissés : 71 % des élèves sont régulièrement sujets à l'irritabilité, 63 % souffrent de nervosité, 40 % d'insomnies ; ils ont peur du hors-sujet, de la mauvaise note en maths, ils sont terrifiés à l'idée de commettre des erreurs. La peur de l'échec les ronge. On pointe du doigt les lacunes des élèves et on ne prend jamais en compte les facteurs de confiance en soi et d'épanouissement.

Créer un projet de voyage éducatif à vélo, c'est permettre aux élèves de mettre en avant d'autres compétences et de développer d'autres qualités. Découvrir de nouvelles capacités personnelles, se tester face à des situations inconnues, avoir la possibilité d'être entouré par des camarades et des adultes à l'écoute de leurs difficultés, sont autant d'outils qui permettent à chaque enfant de prendre confiance.

Initier à la coopération

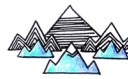
esprit d'entraide, travail en équipe, vie en communauté...

Créer un projet avec les élèves c'est aussi permettre à chacun de vivre une expérience de vie en communauté, de partage de connaissances et aussi de vivre le dépassement de soi (physique mais aussi intellectuel et émotionnel).

Développer une ouverture d'esprit

tolérance, acceptation des différences, prise de conscience des points communs...

Avoir une meilleure confiance en soi, partager et s'entraider, amène aussi les élèves à une meilleure ouverture d'esprit et à un respect des différences.



Partir en voyage à vélo, c'est un peu comme jouer à un jeu coopératif : on arrive au bout du projet tous ensemble, ou bien on arrête tout. Il est impossible de laisser une personne sur le bord de la route, peu importe ses difficultés. Alors on l'attend, on l'aide, on fait une pause. Chacun se responsabilise face à son propre rythme, et tous doivent s'adapter à leurs différences.

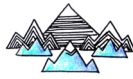
Améliorer la relation aux autres

Découvrir des camarades et des adultes d'une autre manière, établir des relations plus saines et plus diverses. L'intérêt, c'est aussi de porter un regard différent sur les personnes qui nous entourent tous les jours (parents, enseignants, encadrants, animateurs).

C'est apprendre à découvrir et à connaître les personnes différemment, pour ensuite revoir nos préjugés qui sont souvent mal fondés.

« Le séjour à vélo a permis d'améliorer les relations avec les enfants qui refusent justement la relation duelle de face à face et le refus des règles. Le fait, par exemple, que le code de la route impose des règles qui ne passent pas par l'adulte mais par l'autorité des panneaux de circulation. »
Miguel Gomez,
éducateur à l'ITEP Les sources (26)





Maîtrise de soi, connaissance de son corps et de ses limites physiques

Si le projet permet de développer des compétences collectives, il favorise aussi le développement de soi. La pratique du vélo et les efforts physiques qui y sont associés permettent le dépassement de soi et la connaissance des sensations et des limites de son propre corps.

Un tel projet peut donc accompagner toute démarche pédagogique et éducative où le lien entre le corps et l'esprit est assumé et revendiqué.

Cette initiative de projet favorisera l'équilibre entre le physique et l'intellect et permettra aux élèves de mieux gérer leurs besoins et donc leurs apprentissages.



Travailler les apprentissages scolaires en milieu extraordinaire

Partir en voyage à vélo avec sa classe, c'est évidemment apprendre autrement : en s'amusant, en découvrant, en essayant, en tombant, en s'aidant.

C'est développer des compétences d'organisation, de création et de gestion de la vie quotidienne : organiser les tâches ménagères, participer aux activités techniques (réparer un vélo, monter une tente), gérer un itinéraire (lire une carte, créer l'itinéraire, se repérer).

C'est aussi se rendre compte de la diversité des apprentissages et des manières d'apprendre : on peut apprendre autrement que assis sur une chaise en écrivant sur un papier avec stylo !

“ On regarde les enfants d'un autre œil. On les découvre finalement. Sûrement qu'ils nous découvrent aussi. Pour un groupe c'est vraiment quelque chose à vivre. Les petites difficultés, la fatigue et les grands plaisirs, l'effort collectif ça rapproche, ça unit ! ”

Mehdi Ben-Abdellah,
animateur 6/10
ans centre de loisirs
à Toulouse (31),
organisateur de séjours
à vélo





Découvrir les différents espaces qui nous entourent

En fonction de leur environnement d'origine et leur éducation, les élèves n'ont pas le même rapport aux espaces géographiques et territoriaux : ville, campagne, montagne, mer, etc.

Il est important donc de leur proposer des projets comme des voyages à vélo qui leur permettent de découvrir (ou de redécouvrir d'une manière différente) la richesse des paysages et des cultures qui existent sur un même territoire.

Voyager c'est se déplacer !

Aujourd'hui, la notion de voyage est malheureusement confinée à « profiter d'un endroit quelques jours et repartir ». Or on a tendance à ne plus considérer la richesse du voyage en lui-même, c'est à dire l'importance et la symbolique du déplacement. Pour profiter d'un lieu, il faut savoir profiter des choses qui nous entourent sur la route vers le lieu final, il faut savoir prendre le temps de découvrir les différents territoires traversés et ses habitants.

L'organisation d'initiatives de voyages avec des modes de transport tel que le vélo, permet aux élèves d'être acteurs de leurs déplacements et donc leur apporte une certaine notion de liberté de mouvement, souvent oubliée dans un monde où la voiture et l'avion sont omniprésents.





Développer la relation avec la nature, l'environnement et le monde qui nous entoure.

Enfin, c'est toute une approche et une vision du monde que les élèves peuvent acquérir. Vivre au plus proche de la nature et des personnes qui les entourent, les amène à se questionner sur leur propre regard.

Cela peut parfois les amener à réfléchir sur des thématiques telles que l'alimentation, les moyens de transport, l'empreinte écologique, la consommation d'eau, la pollution, et plein d'autres encore.

« Un voyage à vélo permet le développement de l'autonomie (qui est la finalité de toute éducation) des élèves. Et puis cela apporte des connaissances techniques et des compétences pour se déplacer en sécurité et en groupe, une habitude à utiliser un moyen de transport écologique. »

Anne Tournier,
*enseignante CM2 à l'école élémentaire de Castelginest (31),
organisatrice de séjours à vélo*



En quelques mots...

Faire le choix de créer un projet de voyage à vélo, c'est faire le choix d'une démarche coopérative et alternative aux autres voyages clef en main. C'est défendre une vision de la pédagogie où l'élève est au centre de ses propres apprentissages.

Donner la possibilité aux élèves de créer leur projet, c'est leur donner la liberté de se créer leur propre chemin d'apprentissage et de développer leur autonomie.



L'écomobilité

L'impact du tourisme sur l'environnement

L'industrie du tourisme n'est pas étrangère au changement climatique. Elle comprend des déplacements de personnes qui partent de leur foyer pour visiter des endroits éloignés, l'hébergement de ceux-ci et les services qu'ils utilisent. Plusieurs aspects de cette activité économique ont un lourd bilan carbone et, comme davantage de temps et d'argent sont consacrés aux loisirs, la contribution de l'industrie touristique aux gaz à effet de serre s'accroît.

Une étude de l'Institut français de l'environnement (IFEN) publiée en août 2007 montrait que les déplacements des Français en voitures liés aux week-ends et aux vacances représentaient 16% des émissions annuelles de CO₂ des véhicules particuliers sur le territoire national.

Les loisirs et périodes de congés sont propices à des pratiques plus polluantes que celles adoptées dans la vie au quotidien.

Loisirs et vacances sont synonymes de plaisirs, périodes peu propices au renoncement. Inciter au changement de comportements implique de proposer des alternatives où l'on s'enrichit des contraintes choisies, où ce que l'on gagne fait oublier ce que l'on pense avoir sacrifié.

S'il est un public adéquat pour promouvoir et susciter ce changement, c'est bien les enfants et les adolescents en pleine construction de leurs valeurs.



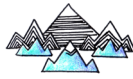
Éducation à l'environnement

Permettre la compréhension des enjeux du développement durable pour agir en citoyen averti et responsable, tel est d'ailleurs l'objectif de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD), par une approche transversale et multidisciplinaire.

Intégrée progressivement, elle figure désormais dans les programmes d'enseignement de la maternelle à la terminale.

Si elle trouve une cohérence dans les enseignements, l'EEDD a également





vocation à se développer à d'autres niveaux tout au long de la scolarité.

Ainsi, ce type de démarche trouve pleinement sa place dans la structuration de projets d'école ou d'établissement mais aussi à des moments spécifiques que sont les voyages scolaires, les classes de découvertes et les actions de sensibilisation.

Il existe de nombreux outils de sensibilisation pour mettre en évidence la dépendance de nos sociétés à l'énergie, la part des émissions de CO2 liée aux déplacements et les alternatives aux déplacements polluants.



En quelques mots...

Expérimenter et faire vivre un projet de voyage respectueux de l'environnement, c'est rendre accessible et possible chez les jeunes des choix individuels dans un futur proche. L'équation paradoxale d'un tourisme qui va toujours plus loin, plus vite fait porter un lourd tribut à la planète en détruisant les ressources mêmes que le voyageur est venu chercher et admirer. L'appréhension de l'espace et du temps que donne à vivre un voyage à vélo, à la fois plus lent, plus mesuré, permet une approche des enjeux environnementaux. Aborder les paradoxes de nos comportements à travers le décryptage de nos modes de vie quotidiens ouvre la possibilité d'un changement.

*Retrouver les références liées à cette thématique sur
www.mondovelo.org/kivapiano*





Objectifs pédagogiques

Implication, coopération et dynamique du groupe

Impliquer les enfants dans chacune des phases du projet, de la réflexion à la restitution en passant par l'organisation et la participation à toutes les tâches quotidiennes, leur permet d'être acteurs de leur projet. Ils ont ainsi la possibilité de se confronter à toutes les réalités d'un tel projet et peuvent alors acquérir des connaissances et des compétences qu'ils n'ont peut-être pas l'occasion de développer ailleurs.

Donner aux enfants la responsabilité d'écrire et d'appeler les mairies et les campings pour s'informer et réserver, les faire travailler sur le budget du voyage, sur l'itinéraire, sur la composition des repas.

Durant le voyage laisser les enfants gérer l'itinéraire, le budget, la préparation des repas, afin de les responsabiliser mais aussi afin de créer du lien entre tous.

Impliquer les enfants c'est leur donner notre confiance et leur permettre de tester leurs capacités à s'adapter et à s'entraider. La participation collective dans le projet permet de créer une réelle dynamique de groupe.

Décider de mettre en place un voyage pédagogique et éducatif à vélo, basé sur des principes de coopération et de participation active, c'est aller au delà du proverbe chinois « Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson » : en plus d'apprendre à pêcher à quelqu'un, il est encore plus intéressant de lui apprendre à construire sa propre canne à pêche !

À nous donc, adultes référents, de donner à chaque enfant la chance de se construire sa propre canne à pêche. Il est temps de valoriser des projets co-construits avec les enfants eux-mêmes pour sortir des voyages « clé en main », organisés par les adultes et reconduits chaque année de la même manière sans donner réellement l'opportunité aux enfants de s'enrichir pleinement.

L'implication et la coopération sont le ciment de ce type de projet. Chercher à impliquer les jeunes et les parents ce n'est pas seulement distribuer des tâches à faire.



L'équipe de direction, et au-delà tous les partenaires doivent être partie prenante du projet. Une direction impliquée (lors des actions de collecte de fonds, le jour du départ, ...) donnera de la valeur au projet et est souvent source de beaucoup de satisfaction et de fierté pour les élèves. Elle renforce encore la cohésion du groupe et de l'établissement en général.



Une autre manière d'apprendre

Lors d'un voyage éducatif à vélo, l'essentiel ne réside pas dans les performances individuelles, mais dans la réussite de tous grâce à la contribution de chacun.

L'organisation et la maîtrise d'une activité collective va aider à modifier les relations au sein du groupe et permettre aux enfants d'apprendre avec les autres.

Ainsi le droit à l'expression, le droit à l'erreur, le droit à l'oubli, mais aussi la possibilité pour chaque enfant de demander ou d'offrir de l'aide chaque fois que la nécessité se présente, vont contribuer à la réussite du projet mais aussi à la construction de valeurs sociales et solidaires.

L'enfant accède à un statut de partenaire, conscient de ses droits mais aussi de ses devoirs, et se prépare ainsi à devenir un citoyen actif.



Être « citoyen » dans le groupe

Dans un groupe coopératif, tous les participants sont responsables, au niveau qui est le leur en fonction de l'âge, de l'expérience, de la maturité, de la vie du groupe, de la progression du projet et de l'émancipation de chacun de ses membres.



Ce n'est pas seulement à l'animateur, au maître, au directeur ou aux parents de résoudre le problème, de gérer le conflit ou l'obstacle imprévu, mais c'est aussi et surtout, au groupe d'envisager les réponses aux questions qui se posent :

Comment intégrer chacun dans le projet ? Comment appréhender les difficultés ou le handicap de l'un ou de l'autre ? Comment se procurer l'argent pour le projet ? Quelles règles définir ou adapter pour la durée du projet ? Comment prévenir ou apaiser un conflit ? Que faire quand un membre du groupe gêne les autres ? Quels dispositifs appliquer en cas de non-respect des règles ? Autant de questions, de situations-problèmes en prise directe sur la vie du groupe qui, analysées collectivement, permettront une meilleure appropriation du projet.

« Pendant le séjour, nous dressions ensemble le bilan à chaque fin de journée pour voir ce qui avait fonctionné ou moins bien fonctionné. Mettre les choses à plat, parler de la vie quotidienne du camp, toujours faire en sorte que le dialogue soit ouvert étaient au cœur de nos préoccupations. »

*Caroline Germain,
professeur d'anglais
au collège Jean Vilar,
organisatrice de séjours
à vélo (93)*



Quel public ?

Au primaire, les séjours itinérants de plusieurs nuitées sont en général proposés aux enfants à partir de 8 ans (cycle 3). Le vélo fait partie des activités nécessitant un encadrement renforcé. En solo avec sa classe, à plusieurs classes d'un même établissement, avec une classe d'un autre établissement, les projets se composent au fil des motivations et des intérêts pédagogiques.

Dans le secondaire, des projets interclasses se font généralement sur la base d'une inscription volontaire des élèves. Cela demande de réfléchir aux modalités de sélection et d'intégration des élèves au projet.

De même, le projet doit permettre d'intégrer tous les enfants quelle que soit leur situation (handicap, condition physique, problème de santé...). Charge aux organisateurs d'aménager un espace du projet où chaque enfant peut jouer un rôle et trouver sa place. A cet égard les expériences à vélo menées au sein d'ITEP (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique) sont exemplaires.



Au cours des mois de préparation qui précèdent le départ, nous travaillons avec les jeunes qui sont dans la peur de l'échec sur l'acceptation de l'effort. Nous mettons en place plusieurs sessions de test d'endurance sur des petits kilométrages. Puis on augmente les distances parcourues afin que chaque enfant ait conscience de sa progression et s'en sente acteur. »

*Miguel Gomez,
éducateur à l'ITEP Les
sources (26)*



Compétences mobilisées

Le voyage à vélo sollicite autant des compétences en lien avec les programmes scolaires que des aptitudes qui ne sont pas habituellement valorisées par l'école. Le projet est par essence transversal, et mobilise savoirs, savoir-faire et savoir-être (être attentif / développer son autonomie / respecter les autres / prendre des initiatives).

L'imaginaire et la sensibilité des enfants sont également sollicités. Ce type de projet génère des mises en situations réelles où le statut de l'erreur prend une autre teneur : c'est un moyen d'éducation sociale pour intégrer les comportements du monde réel (apprendre aux élèves à faire des demandes écrites et orales et à gérer un entretien téléphonique lors du montage de projet par exemple).

« Toutes les occasions sont bonnes pour faire et parler du vélo ou du voyage. Lorsqu'on va à la bibliothèque, c'est à vélo. Si on fait des maths, c'est pour calculer des distances à vélo, en géo on lit des cartes. On comprend mieux les matières scolaires, parce que c'est concret. On sait que ça va nous servir pour le voyage. »

Christian Rouannez,
*enseignant cycle 3
à Chatuzange (26),
participant à la
Traversée de la Drôme
à Vélo*





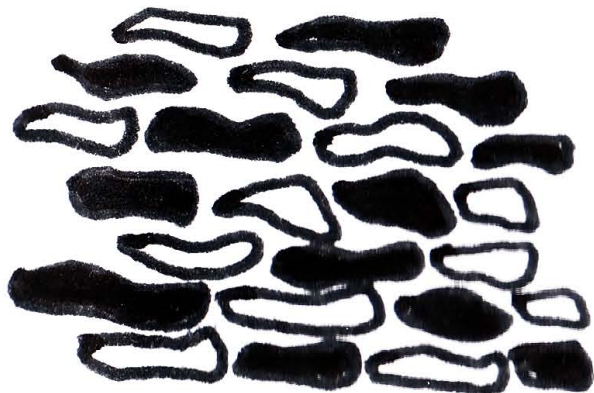
Parmi les compétences en lien avec les programmes scolaires on retrouve:

- Ecriture : produire des textes adaptés aux situations (lettres/affiches messages)
- Mathématiques : proportionnalité, calcul
- Science et technologie : nutrition, étude d'objets techniques
- Géographie : lire et utiliser des cartes, se repérer dans l'espace, comprendre la topographie.
- Histoire : histoire locale et nationale en fonction du thème choisi
- Arts visuels : acquisition de savoirs et techniques (photographie/dessin)
- Instruction civique : vie collective, écocitoyenneté
- EPS: maniabilité, endurance et gestion de l'effort.

« Chaque jour, un élève était responsable de la carte et donc de l'itinéraire prévu. Lorsque Sonia, s'est trompée d'embranchement, nous avons donc pédalé 20km en plus ce jour là. Les enfants sont responsables et l'erreur a un tout autre statut que dans la classe. Si je me trompe en mathématiques, j'ai une mauvaise note, mais si je me trompe de chemin, je prends conscience concrètement des conséquences de mon erreur. »

Caroline Germain,
*professeur d'anglais au
collège Jean Vilar (93),
organisatrice de séjour
à vélo*

des Démarches Administratives





Les démarches administratives sont nombreuses et varient selon la nature de l'œuvre organisatrice et les spécificités du projet. Nous en listons ici un certain nombre mais pensez à remonter toujours vers les instances concernées pour ne rien oublier.

En fonction de l'itinéraire envisagé certaines autorisations devront être demandées auprès des services concernés pour parcourir des forêts domaniales, des voies navigables, des parcs régionaux. Attention ! Pensez aux enfants sans papiers (faire des demandes en préfecture), vérifiez les assurances scolaires, le droit à l'image...



Les obligations réglementaires

Dans le cadre scolaire

Rapprochez-vous de votre conseiller pédagogique de circonscription. Il vous précisera les démarches spécifiques à votre académie. Les obligations réglementaires sont:

- rédaction d'un formulaire « sortie occasionnelle » signé par le directeur et envoyé avec copie du projet à l'IEN
- demande d'agrément pour les accompagnateurs
- autorisation de la commune pour les agents territoriaux
- information écrite aux parents avec coupon réponse autorisant la sortie facultative
- rédaction du projet avec plan, itinéraire et point de regroupement.
- demande d'autorisation spécifique en fonction du parcours (parc régionaux, voie navigable de France...)

Annexes

A9: Exemple de fiche action présentant le projet de voyage

A10: Chronologie des textes réglementaires

.....
.....
.....

Boîte À Outils

B1: Demande d'autorisation de départ en sorties scolaires avec nuitées
Éducation Nationale

.....
.....



Centre de loisirs

Pour les ACCEM déclarés à l'année, il convient, si le séjour excède 4 nuitées, de remplir la déclaration auprès de la direction départementale (DDJSCS) 2 mois avant, et une semaine avant le départ pour un séjour inférieur à 4 nuitées. Les centres de loisirs non déclarés à l'année devront remplir la déclaration 2 mois avant le départ quelle que soit la durée du séjour.

La déclaration se fait via une télé procédure : extranet. jeunesse-sports.gouv.fr/tam.

Elle comprend les éléments suivants: date du séjour, équipe encadrante et nombre d'enfants, et donne lieu à un récépissé qui valide le séjour.

L'arrêté du 20 juin 2003 précise que l'utilisation du VTT comme moyen de déplacement sur route ou sur chemin ne présentant pas de risque particulier (largeur suffisante, chemins sans difficultés du type des chemins blancs) relève de la promenade et ne nécessite pas de réglementation particulière en matière d'encadrement et d'organisation (annexe A11)

ITEP

Le séjour peut être organisé sur le temps scolaire dans le cadre d'une classe de découverte; auquel cas la procédure à suivre est celle relative à l'éducation nationale, mentionnée ci dessus. Si le séjour a lieu hors temps scolaire, l'autorité de tutelle est la DRDJSCS et la procédure de référence, celle relative aux ACCEM.

Vous retrouverez dans la boîte à outils une série de courriers types pour effectuer vos démarches administratives

Boîte À Outils

B2: Courrier type
Inspection
Académique

B3: Courrier type
Inspecteur de
l'Éducation
Nationale

B4: Courrier type
Communes

B5: Courrier type
Police/ Gendarmerie





Assurer le voyage à vélo dans le cadre scolaire

La circulaire 99-13 du 21 septembre 1999 (écoles primaires) et la circulaire 2011-117 du 3 août 2011 (collèges et lycées) précisent l'obligation pour les enseignants de vérifier la présence d'un contrat « responsabilité civile et individuelle accident » pour chaque élève avant toute sortie facultative.

Elle autorise la présence d'un contrat collectif souscrit par l'association contribuant à l'organisation de la sortie scolaire.



Dans le Premier Degré (écoles maternelles et élémentaires)

Sous le couvert juridique et avec l'autorisation de son administration hiérarchique (IEN et DA-SEN), l'enseignant est l'organisateur du « voyage scolaire ». Les écoles n'ayant pas un statut d'établissement, c'est l'association présente à l'école qui est le support logistique pour l'organisation pratique et la couverture des risques.

Types d'association pouvant contribuer à l'organisation du voyage scolaire :

- La Coopérative Scolaire affiliée à l'OCCE du département : L'assurance souscrite par le président de l'OCCE couvre élèves, enseignants, participants bénévoles et matériels engagés* sans supplément de déclaration et dispense les enseignants de vérifier la présence d'un contrat personnel de l'enfant. [* à l'exception des véhicules à moteur]

- La coopérative scolaire autonome sous statut loi 1901, signataire d'une convention avec le DA-SEN, est tenue de souscrire une assurance responsabilité civile à son nom auprès de l'assureur de son choix.

- L'USEP de l'école, association locale constituée d'enseignants et d'enfants. Les participants sont couverts par leur licence départementale.

Dans les deux derniers cas, le président de l'association de l'école souscrit le contrat d'assurance. Il informe l'assureur du nombre et de la qualité des participants (licenciés, non-licenciés et bénévoles) ainsi que la hauteur financière des biens et matériels (en propriété, prêtés et/ou mis à disposition) engagés pour le voyage.





La voiture balai n'est pas prise en charge par l'assurance collective, c'est l'assurance du véhicule qui intervient. Le propriétaire du véhicule doit donc se rapprocher de son assureur pour vérifier si l'assurance interviendrait ou pas dans ce cas.

Dans le cas d'un voyage organisé avec le soutien de plusieurs associations une convention de partenariat fixant les participations de chaque structure sera nécessaire. Le contrat d'assurance ne saurait être mis en œuvre suite à un sinistre si tous les partenaires n'ont pas pris effectivement part à la mise en place et la concrétisation du projet.

Dans le Second Degré (collèges, lycées)

Le chef d'établissement est toujours l'organisateur d'une sortie ou d'un voyage après avis du conseil d'administration. Le contrat d'établissement souscrit auprès d'un assureur spécialisé est activé.

La circulaire 2011-117 positionne les Foyers Socio Educatifs, les Associations Sportives (AS) et Maisons des Lycéens comme financeurs mais pas comme organisateurs.

Assurance individuelle des enfants et adultes (responsables et bénévoles) souscrite par les participants ou leur famille.

L'assurance individuelle est un complément à l'assurance collective. En effet elle assure les dégâts causés et subis à titre individuel. Elle peut compléter la



couverture au-delà de la limite prévue par l'assurance collective de l'organisateur. Certains contrats couvrant les coopératives scolaires affiliées dispensent l'enseignant de la vérification de contrats de couverture individuelle pour chaque élève. Pensez à vérifier cette clause de votre contrat d'assurance.

Assistance et secours

Le responsable et tous les accompagnateurs doivent être en mesure de joindre les enseignants et disposer à tout moment du numéro de téléphone de l'assistance 24h/24h liée au contrat d'assurance (n° de contrat requis).

Prise en charge des sinistres

Les enseignants doivent toujours être en mesure, à partir des déclarations et attestations des accompagnateurs bénévoles, d'effectuer dans les délais les déclarations d'accident auprès de leur chef d'établissement, de la hiérarchie de l'Education Nationale, de l'association ou coopérative à laquelle ils sont affiliés (usep, occe...), des assureurs.

Cas particuliers

Les agents non enseignants contractuels de l'Etat, personnels de l'école, de l'établissement, emplois aidés, AVS et EVS, ATSEM, stagiaires doivent être autorisés par leur hiérarchie à accompagner une sortie scolaire. Dans ce cas, ils sont protégés par leur assurance professionnelle en fonction des accords établis avec leur employeur sur les lieux, horaires et temps de travail.

Une voiture-balai est rarement prise en charge par l'assurance collective. Règlementairement elle ne peut pas transporter d'élèves, même blessés.



Hors cadre scolaire

L'œuvre organisatrice du séjour peut être:

- une fédération d'éducation populaire
- une collectivité territoriale
- une entreprise
- une association de parents d'élèves

Chacune de ces structures est régie par un contrat d'assurance propre auquel il faut se référer. En général il n'est pas demandé aux familles d'avoir en plus une couverture individuelle.

ITEP

Le séjour est déclaré auprès de l'assureur de l'ITEP. Le directeur de l'institut signe ensuite une décharge de responsabilité à l'éducateur en charge du séjour.

La
Préparation





L'environnement du projet

Tout projet s'inscrit dans un environnement partenarial. Connaître le contexte dans lequel s'insère le projet est déterminant. Qu'ils soient administratifs, techniques ou financiers, tous les partenaires doivent être identifiés.

ADMINISTRATIF

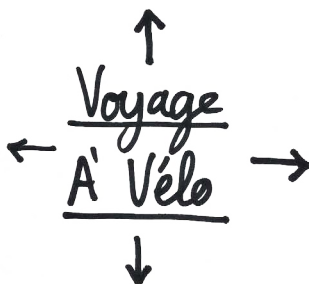
- Administration de tutelle (EN, Jeunesse et Sport, santé)
- Le chef d'établissement
- Mairies de départ et d'accueil
- Autres établissements publics (VNF, parcs naturels régionaux, ONF)

FINANCIER

- Régisseur de l'établissement organisateur
- Trésoriers des associations ou coopératives organisatrices
- Mairies, Communautés de communes, Conseil Général,
- Politique de la ville, CAF,
- Conseil Régional
- Entreprise et association apportant des dons, mécénat, prix, concours
- Organismes et associations offrant des prestations en nature

TECHNIQUE

- Prestataires de service: centres d'hébergement, de repas, abris et lieux de repli
- Fournisseurs divers: matériels et réparations, alimentaires, accès internet et communications
- Sécurité routière, pompiers, service de police, de circulation, de secours
- Assureur de l'organisateur
- Aides à l'organisation



ASSOCIATIF

- Co-organisation
- Participation à l'animation
- Prêt de matériels
- Aides aux familles

LES PERSONNES RESSOURCES

- Parents
- Enfants
- Grands parents
- Étudiants
- Bénévoles
- Educateur/Animateurs du centre de loisirs
- Atsem
- Retraités
- Clubs de cyclotourisme
- Pompiers
- Police
- Gendarmerie



LA PRÉPARATION



Logistique



Rétroplanning

J - 1 AN



- Conception du projet avec choix du niveau et choix des accompagnateurs
- Présentation au chef d'établissement pour accord
- Constitution des dossiers de demandes de financement

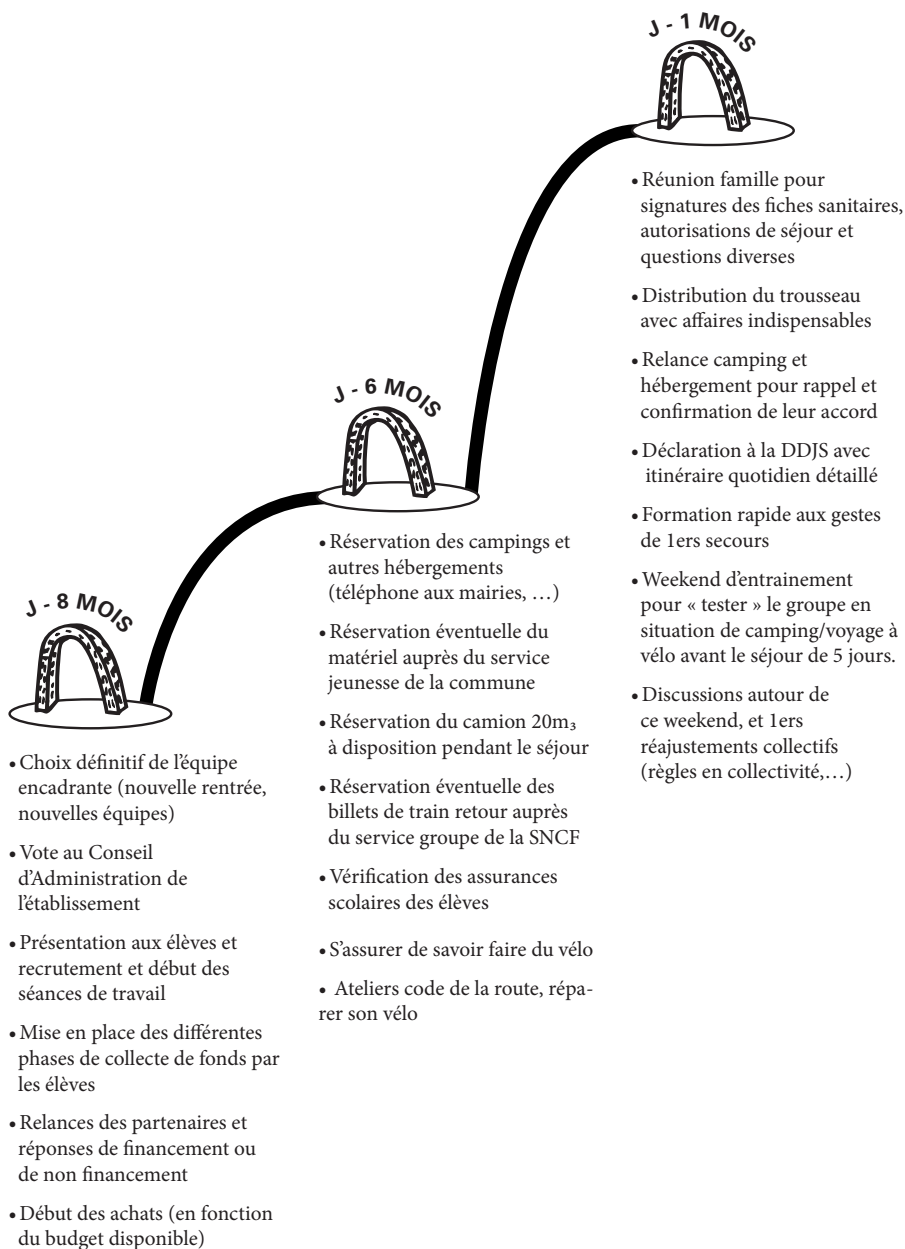
J - 10 MOIS



- Choix définitif des élèves en fonction de l'engagement depuis Septembre et des éventuels désistements
- Réunion avec les familles des élèves choisis
- Recherche de magasins prêts à accueillir les élèves pour les papiers cadeaux
- Dates du séjour à fixer (en fonction des dates des examens nationaux)



LA PRÉPARATION





Le choix des dates du séjour

En fin d'année scolaire

Les séjours itinérants à vélo ont en général lieu en fin d'année scolaire (juin) pour les raisons suivantes :

- La construction du projet se déroule tout au long de l'année scolaire. Ce temps de préparation est nécessaire pour l'organisation pratique.
- La mobilisation des élèves, des parents, des accompagnateurs nécessite de prendre le temps de cheminer vers un but commun.
- Les conditions météorologiques sont plus favorables dans cette période de fin de printemps

Ceci étant d'autres facteurs sont aussi à prendre en compte :

- Absentéisme de fin d'année.
- Epreuves du brevet des collèges et du baccalauréat.
- Indisponibilités des enseignants du fait des examens de fin d'année.

En début d'année scolaire

Si ce type de séjour a déjà été pratiqué par les enseignants les années précédentes, il peut aussi s'envisager en début d'année comme un projet d'intégration et de cohésion du groupe classe. Ce n'est plus un voyage de fin d'année mais un point de départ qui ouvre des pistes et des sujets d'études exploitables tout au long de l'année.

On sera toujours attentif aux conditions météorologiques automnales spécifiques à chaque région et au circuit envisagé.

Le choix de l'équipe d'encadrement

L'organisation d'un voyage éducatif à vélo nécessite l'intervention d'adultes encadrants tout au long du parcours sur les routes, sur les temps de vie collective (repas, nuitées...) mais aussi en amont, toute l'année pour assurer l'organisation du voyage.

Animer les sorties préparatoires à la demi journée ou à la journée, accompagner le groupe sur les routes, encadrer les temps de repas, les pauses ou les nuitées, coordonner le montage du projet, trouver des financements, rechercher du matériel, faire la reconnaissance du parcours, toutes ces tâches vous contraindront à trouver un nombre de bénévoles bien supérieur à ce que précisent les textes. En effet, certains bénévoles accompagnants ne peuvent pas venir sur tout le séjour (il faudra alors prévoir un roulement), d'autres seront disponibles uniquement pour le montage du projet ou les séances préparatoires. On peut constater que souvent, pour une classe de 25 élèves il faut compter entre 5 (minimum légal sur les routes) et 30 encadrants. Pour trouver ces bénévoles il ne faut donc pas hésiter à solliciter les parents des enfants, les associations locales (cyclotourisme, troisième âge, centre de loisirs, parents d'élève...), les étudiants d'écoles (IUFM, STAPS, éducateurs...), les grands parents... Cela nécessite donc de prendre le temps de bien identifier toutes les tâches à réaliser et de bien connaître son environnement et les différentes personnes ou structures pouvant venir en renfort du projet.



Boîte À Outils

B7: Répartition des tâches

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Que ce soit au primaire, dans le secondaire, dans le cadre de loisirs extrascolaires ou d'éducation spécialisée, il faut respecter le taux d'encadrement prévu par la loi en fonction des différents temps du voyage. Il faut préciser que l'utilisation de vélo lors d'une randonnée sur des voies de circulation ouvertes au public (routes, voies vertes, chemin...) ne présentant pas de risque particulier relève de la promenade et ne nécessite pas d'encadrement renforcé de type brevet d'état d'éducateur sportif (réservé aux sorties sur terrain naturel accidenté). En revanche la présence, dans l'équipe d'encadrement, d'un titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1), d'un titulaire du brevet national des premiers secours (BNPS) ou du brevet national de secourisme (BNS) est obligatoire lors des sorties avec nuitée(s), sur le lieu d'hébergement, y compris la nuit

« Mettre en place un voyage à vélo avec les enfants, c'est long. Cela nécessite beaucoup de temps et d'implication. Mais c'est une aventure humaine incomparable. Chacun peut s'impliquer, s'engager dans le projet. Les parents, les enfants et même les grands-parents se retrouvent toute l'année autour du projet ; Pendant un an, on ne parle que de ça, en famille et à l'école. »

Lionel Rival, professeur d'EPS organisateur de séjours à vélo avec des 4ème du collège de Montech 82.

Sur les routes

Quelque soit l'âge les enfants (de 6 à 14 ans) et la structure organisatrice, le taux minimum d'encadrement renforcé pour le cyclisme sur route est de deux adultes minimum jusqu'à 12 élèves, au-delà de 12 élèves, compter un intervenant pour 6 élèves. L'encadrement est composé du responsable (enseignant, animateur, directeur) et d'autres accompagnants bénévoles ou professionnels rémunérés (enseignants, ATSEM, AVS, parents d'élèves, étudiants, éducateurs...).

Pendant les temps de vie collective

Dans le cadre scolaire le taux minimum d'encadrement au cours de la vie collective (avec nuitée) à l'école primaire est de 2 adultes pour la classe. Au-delà de 20 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 10 enfants. Pour les collèges et lycées n'ayant pas à recueillir d'autorisation d'une administration extérieure pour organiser une classe de découvertes, c'est le chef d'établissement qui a la charge de vérifier les conditions d'accueil, d'encadrement, et de transports afin que le séjour se déroule au mieux, sans pour autant avoir à respecter les termes de la réglementation fixée dans les Circulaires 99-136 et 05-001 – Annexe 1 -.

Pour les centres de loisirs et séjours vacances, le taux d'encadrement est fixé à un animateur pour 12 mineurs âgés de six ans ou plus.

Pour les structures spécialisées (ITEP, IME...) le taux d'encadrement minimum est de deux adultes minimum et un adulte supplémentaire pour 6 enfants.



L'Agrément Education Nationale

Dans l'éducation nationale, les accompagnateurs doivent être agréés pour accompagner les enfants sur les routes. Tout encadrant devra passer cet agrément délivré par l'éducation nationale et ses conseillers pédagogiques APS. Les sessions durent généralement une ½ journée. Il s'agit d'acquérir la compétence minimum nécessaire à l'accompagnement d'un groupe d'élève en milieu ouvert.

Les agents non enseignants contractuels de l'Etat, personnels de l'école, de l'établissement, emplois aidés, AVS et EVS, ATSEM, stagiaires doivent obtenir une autorisation spéciale de la commune pour accompagner les classes.

	École primaire	Collège / Lycée	Centre de loisirs/ vacances	éducation spécialisée
Sur les routes	1 adulte pour 6 enfants. Dans l'Éducation Nationale les accompagnants doivent être agréés (bénévole) ou autorisé (ATEM)			
Vie collective	1 adulte pour 10 enfants	Décision et responsabilité du chef d'établissement	1 adulte pour 12 enfants	1 adulte pour 6 enfants
AFPS obligatoire	OUI			
Agrément obligatoire	OUI	NON		

La durée du séjour

La durée du séjour peut se concevoir de 3 à 7 jours. Inclure un week-end permet d'associer plus facilement les parents. Les séjours longs offrent la possibilité de gagner en autonomie au fil des jours et d'intégrer toutes les dimensions du voyage (organisation, endurance, connaissance de soi et des autres, expériences en dehors du milieu scolaire et du foyer familial). Le troisième jour est en général celui qui cumule fatigue et découragement, il est intéressant de positionner un jour de repos ou de visites à ce moment là.

Annexes

- A1:** Circulaire portant sur l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques
C. n°99-136 du 21-9-1999
- A3:** Circulaire N°2005-001 DU 5-1-2005 relative au séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré
- A4:** Décret du 1er avril 1992 relatifs aux statuts du cadre d'emploi du personnel territorial article R227-13 du code de l'action sociale et des familles



L'itinéraire

Imaginer un itinéraire demande de prendre en considération de nombreux paramètres: point de départ (de l'école, de la gare, du canal?) la destination finale à atteindre, le nombre de km pouvant être parcourus par jour, les étapes ou visites envisagées, la possibilité de bivouaquer ou l'obligation de séjourner dans des établissements agréés.

On peut choisir un itinéraire en aller simple (retour par un moyen motorisé), et dans ce cas partir de l'établissement vers la destination finale ou inversement, faire un aller-retour, ou encore rayonner en étoile tous les jours à partir du point de séjour. Le nombre de kilomètres prévus par jour doit être ajusté en fonction des dénivelés et des difficultés du terrain (en pleine ville par exemple, les kilomètres semblent plus longs). Il faudra quantifier le nombre de kilomètres en tenant compte aussi des visites.

Les aménagements cyclables sont de plusieurs types:

La piste cyclable

Une piste cyclable désigne une chaussée exclusivement réservée aux vélos. Les voies sont séparées de la circulation automobile mais longent généralement les axes routiers. Les pistes cyclables peuvent être monodirectionnelles (des deux côtés de la route) ou bidirectionnelles (d'un seul côté de la route ou plus rarement des deux).

La voie verte

Les voies vertes sont des voies de communication en site propre. Elles sont développées dans un souci d'aménagement intégré valorisant l'environnement et la qualité de vie, et réunissant des conditions suffisantes spécifiques de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une utilisation conviviale et sécurisée à tous les usagers de toute capacité.



La bande cyclable

La bande cyclable est, selon le code de la route, un espace de part et d'autre d'une chaussée, réservé uniquement aux deux roues non motorisés, matérialisé par un marquage au sol continu mais sans autre séparation physique de type bordure ou trottoir (ce qui la différencie de la piste cyclable). Ce type d'aménagement n'est pas très satisfaisant en matière de sécurité des usagers.

La véloroute

Une Véloroute est un itinéraire cyclable à moyenne ou longue distance (pour des déplacements quotidiens ou de tourisme), linéaire (qui relie une ville A à une ville B de façon directe et touristique), continu (sans interruption, y compris dans les villes), jalonné (uniforme sur son ensemble), sécurisé (sur l'itinéraire, aux carrefours, aux endroits accidentés...) et incitatif (mais pas obligatoire). Le tracé d'une véloroute est d'intérêt départemental, régional, national ou européen; elles relient les régions entre elles et traversent les agglomérations dans de bonnes conditions. Elles empruntent différents types de voies dont les voies vertes. Le terme de véloroute désigne plus un itinéraire qu'un aménagement cyclable.

Au cours d'un séjour itinérant, on peut être amené à composer avec différents de ces aménagements tout comme emprunter des chemins de terre. En fonction des régions, ces aménagements cyclables ne sont pas toujours présents, vous circulerez aussi sur des départementales ou des voies communales et traverserez des agglomérations. Pas de panique! Soyez rayonnant, à vélo, on ne gêne pas la circulation, on fait partie de la circulation!



La prise en charge des vélos par la SNCF

La SNCF ne prend pas en charge les vélos pour les groupes. Les espaces vélo existant ne comportent que 6 à 8 emplacements non réservés (excepté pour la Loire à vélo où la SCNF propose un service gratuit de transport des vélos tous l'été. www.laloireavelo.fr). Ainsi, si un déplacement en train est prévu il convient d'organiser le transport des vélos par la route. La SNCF propose des tarifs préférentiels pour les groupes de plus de 10 personnes à bord des trains TGV, Thalys, Lyria et Intercités. La réduction peut atteindre 60% pour les groupes de jeunes de moins de 26 ans, selon les périodes de voyage. Les remises sont accordées sur le tarif normal et selon les disponibilités. Pour réserver son voyage en groupe de plus de 24 personnes vous devez contacter l'Agence Commerciale SNCF au 0810 879 479 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 à Bordeaux ou par mail: acvgroupes@sncf.fr. D'autre part, en cas d'annulation des billets, ce tarif préférentiel prévoit une retenue de 20 à 100% en fonction de la date d'annulation.

L'hébergement et les repas

Un séjour itinérant est l'occasion de sensibiliser le groupe à la gestion des déchets, de l'eau, la consommation, d'inviter chacun à couper avec le confort quotidien et découvrir une manière sobre de voyager et de vivre ensemble.

Il convient d'assurer les conditions d'hygiène indispensables tout en apprenant à s'adapter au milieu

et se débrouiller avec les moyens du bord.

Dans le cadre de l'éducation nationale

Pour les voyages sur le temps scolaire, une demande administrative doit être transmise par le directeur d'école et par l'IEN au DASEN. La liste des centres d'accueils disposant d'un agrément est disponible sur le site de chaque Inspection Académique. L'accueil dans des structures ne figurant pas dans le répertoire départemental n'est pas interdit et peut être autorisé après vérification des conditions de sécurité. N'hésitez pas à en faire la demande auprès de votre conseiller pédagogique.

ACCEM, éducation spécialisée

Dans le cas de séjour itinérant, la réglementation s'assouplit un peu : il est mentionné uniquement la nécessité d'accès à un point d'eau. Le camping sauvage est interdit mais il est possible d'utiliser des terrains privés ou commerciaux pour le camping ou encore des gymnases ou salles municipales.

Un agrément est demandé par la DDJSCS pour les hébergements en dur uniquement. La liste des sites agréés est disponible pour chaque département.

Pour les repas, la réglementation des services sanitaires prévoit de garder un repas témoin au frigo par jour, ce qui est problématique dans le cas d'un séjour itinérant... Ce point peut s'assouplir en fonction des contraintes du projet, il convient de se rapprocher des services de tutelles pour négocier une dérogation.

Certains repas peuvent être pris dans des structures



es (cantines scolaires par exemple).

Technique

Les règles de sécurité routière

Consignes de la sécurité routière

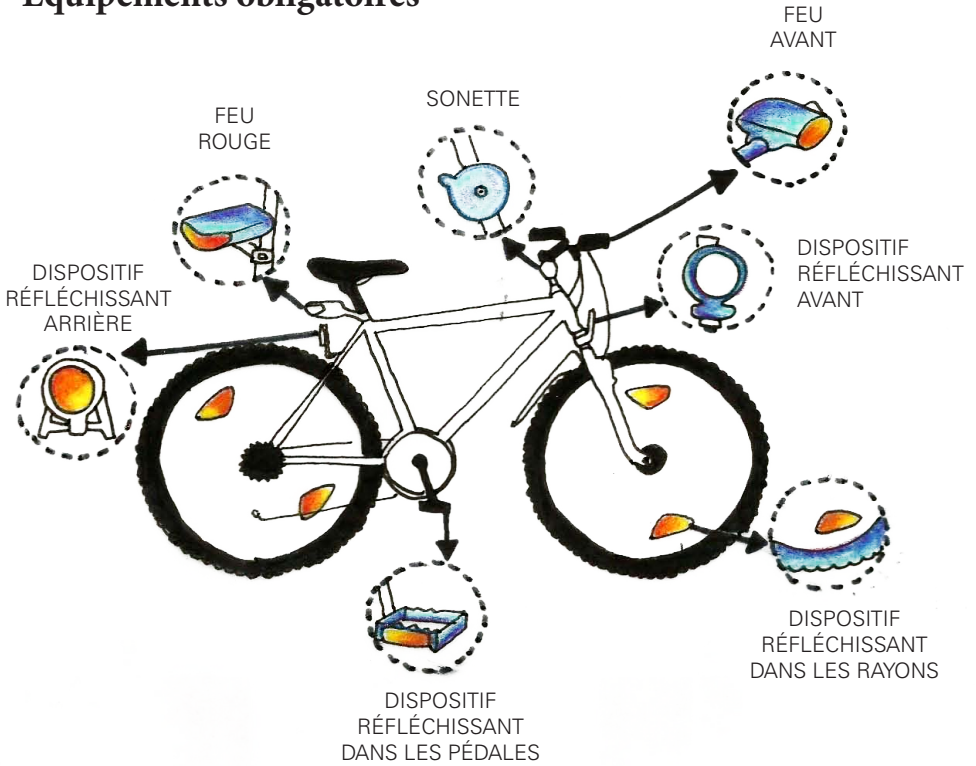
«La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s’y déplacent. Le cycliste, tout comme l’automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste (élève ou encadrant) doit impérativement disposer d’un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit.

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.»

On veillera à vérifier scrupuleusement l’état et l’équipement des vélos des enfants et accompagnants. Ce peut être l’occasion d’une activité à part entière. Une fiche contrôle technique du vélo peut être remise aux enfants et signée par les parents s’engageant à mettre le vélo aux normes – Boîte à Outils B8 : contrôle technique du vélo



Équipements obligatoires



Boîte À Outils

B8: Contrôle technique du vélo

.....

.....

.....

.....



Sur route ou en ville.

- Ne zigzaguez pas entre les voitures.
- Indiquez toujours vos intentions : les clignotants du cycliste sont ses bras et les rétroviseurs sa tête.
- Etablissez un contact visuel et/ou sonore avec les autres usagers.
- Ne dépassez pas un gros véhicule (camionnette, bus, poids lourds).
- Dans les virages, serrez à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.
- Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséquilibrer.
- À une intersection, ne vous positionnez jamais le long d'un camion ou d'un bus, en dehors du champ de vision du conducteur. Faites-vous voir !
- En cas d'intempéries, augmentez vos distances de sécurité et soyez prudent lorsqu'un véhicule vous double.

Bande cyclable

Elle fait partie de la route, circulez à environ 1 mètre du trottoir et des voitures en stationnement (si il y en a) = au milieu de la bande.

Faites attention aux portières qui s'ouvrent brusquement et aux enfants qui peuvent déboucher entre deux véhicules.

Aux intersections, ralentissez et faites vous voir.

Ne roulez pas trop près de l'accotement, pour éviter les ornières ou gravillons.

Piste cyclable

Le danger principal se situe aux intersections (la piste traverse les routes): ralentissez/indiquez bien votre intention aux autres usagers, établissez un contact visuel avec les véhicules, ne passer que lorsque la voie est libre ou que les véhicules vous y invitent (n'oubliez pas de remercier d'un petit geste qui fait toujours plaisir).

Attention aux autres usagers qui parfois utilisent la piste à tort (coureurs à pieds/piétons, etc.)

Pensez aux autres cyclistes qui peuvent vous doubler ou vous croiser = on garde bien sa place sans dépasser sur l'autre voie.



Voie verte/Véloroute

Attention elle est partagée avec les piétons, les rollers, coureurs à pied et parfois les cavaliers = on se respecte. Danger lors des changements de direction, pensez à regarder derrière vous lors d'un dépassement.

Soyez vigilants lorsque vous croisez les chiens. Ils ne sont pas systématiquement tenus en laisse et peuvent avoir un comportement inattendu.

Certaines portions peuvent présenter une chaussée dégradée (nids de poules, racines, routes bosselées, etc.) : ralentissez !

Vous trouverez les éléments pratiques plus spécifiques dans la partie 4.a consacrée à la circulation sur route en groupe.

Le matériel spécifique au voyage à vélo

Le vélo

La plupart des enfants ont un vélo offert à l'occasion d'un anniversaire ou d'un Noël. Qu'il dorme sur la porte du garage ou qu'il constitue une activité régulière, le vélo fait partie de leur environnement quotidien. On utilisera donc prioritairement les vélos des enfants en prévoyant une séance de vérification de chaque vélo lors de la première séance de préparation et avant le départ. (gonflage des pneus, freins, attaches des roues, selles, guidon...). Lors de cette vérification, on pourra remettre à l'enfant et sa famille une fiche récapitulative précisant l'état général du vélo et les

Il faut penser à tant de choses... Des listes, des listes... Je me rappelle toutes les listes que nous avons faites avec les collègues, les parents, les élèves. Pour le matériel de bivouac, en cas de pluie, le matériel de réparation, pour les repas... et puis ne pas oublier ceci ou cela. Mais avec de l'organisation et une super motivation on y est arrivé, et on a rien oublié ! »

*Nicolas Pierre,
professeur de physique,
voyage avec les 5ème
au collège Jean Paul
Laurens d'Ayguesvive
(31).*

équipements manquants pour qu'il soit aux normes de sécurité. Ainsi, chaque famille est responsable de l'état de son matériel (boîte à outils B8). L'entretien autonome de son vélo peut aussi être un des axes de travail avec les enfants tout au long de l'année.

Si le vélo n'est pas adapté, si certains participants n'en disposent pas ou pour disposer de vélo de secours, on peut recourir à la location. Certains partenaires peuvent aussi proposer le prêt gratuit de vélo pour les enfants ou les accompagnateurs (MAIF, Education Nationale, autres établissements...)

Dans ce cadre, il faut préciser les niveaux de responsabilité dans les conventions de mise à disposition de vélo. Attention, le port du casque est obligatoire tout au long du parcours (circulaire annexe A1). En règle générale, et pour des raisons de responsabilité et d'assurance, il est préférable que les familles fournissent elles-mêmes cet équipement.

Le gilet rétroréfléchissant est obligatoire pour les encadrants et les jeunes. Il peut être préférable que les adultes accompagnants aient une couleur particulière de gilet jaune pour les enfants et orange pour les adultes par exemple).

On peut prévoir une gourde et porte gourde individuel fixé au vélo. Cela permet plus d'autonomie et évite que les pauses soient difficiles à gérer.

Chaque enfant aura sur lui une fiche « coupon secours » indiquant l'itinéraire emprunté, les numéros de téléphone des encadrants, des secours et des lieux étapes

Boîte À Outils

B9: Coupon secours

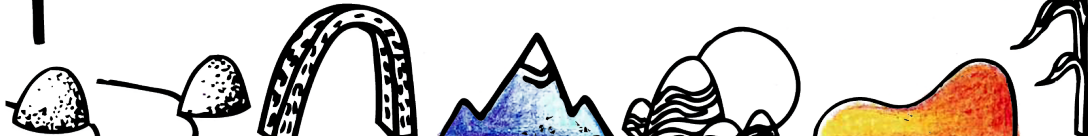
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Équipements obligatoires :

- Vélo 17 pouces minimum
- Deux freins, avant et arrière.
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge.
- Un avertisseur sonore.
- Des catadioptres (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
- Le port d'un gilet rétroréfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.
- Port du casque obligatoire

Équipements facultatifs conseillés :

- Pour les enfants
 - Gourde
 - Porte gourde individuel
 - Lunettes de soleil
 - Couvre chef
 - Pour le responsable de groupe
 - Sacoche
 - Porte carte + carte fixée à l'avant du vélo
 - Sifflet
 - Rétroviseur
 - Pompe
- 



LA PRÉPARATION

Le matériel d'entretien et de réparation

Chaque encadrant transporte une trousse de matériel de réparation des vélo.

Boîte À Outils

B10: Trousse réparation

B11: Réparer une crevaison

B12: Démonteur un maillon de chaîne

Le bivouac, les repas...

Chaque élève prévoit un équipement individuel : sac de couchage, matelas de sol, vêtements adaptés et trousse de toilette, crème solaire, nécessaire pour la baignade (si nécessaire), gourde et petit sac à dos. Les enfants ne transporteront pas de matériel sur leurs épaules.

Lorsque les familles ne disposent pas de ce matériel, ne peuvent pas l'acheter ou trouver dans leur réseau familial et amical des solutions de prêt, on peut s'orienter vers des partenaires financiers ou techniques (voir chapitre 3.2 – d) susceptibles soit de prêter le matériel soit de financer son acquisition.

Le matériel nécessaire au camping, à la préparation des repas et goûter, au soin des enfants (eau, trousse à pharmacie), les affaires des enfants et accompagnateurs, le matériel d'entretien ainsi que les vélos de secours sont transportés par un véhicule « balai » de type fourgon (compter 15 à 20m3).

Boîte À Outils

B13: Liste matériel individuel

B14: Le bivouac et les repas

.....
.....
.....
.....





Chaque organisateur aura le soin de lister le trousseau des enfants. Chaque enfant devra toujours avoir à disposition un coupe vent et une casquette. Pensez à porter des pantalons serrés à la cheville ou à vous équiper de pinces serre-pantalon.



La préparation physique au départ

Parmi les acteurs qui peuvent vous aider dans la préparation physique et technique du voyage, l'USEP fédération sportive scolaire et secteur sportif de la Ligue de l'Enseignement remplit sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale une mission de service public en matière d'éducation à la citoyenneté et de culture sportive propose un programme complet.

USEP, le vélo citoyen

Connaître son vélo, apprendre à s'en servir, circuler seul ou en groupe sont autant d'actes de la vie courante que tout cycliste doit accomplir. Cependant à l'USEP, l'activité cycliste ne se résume pas à cela ; autour d'un réel travail pluridisciplinaire, elle tente de mettre en œuvre la maîtrise de soi, l'autonomie et la responsabilisation des élèves pour constituer ainsi une étape de formation d'un futur citoyen.

Boîte À Outils

B15: Le sac de l'accompagnateur

.....
.....
.....
.....
.....
.....



L'activité vélo se décline autour de 3 objectifs :

- La culture sportive : la pratique citoyenne du cyclisme
- L'engagement civique autour de débats citoyens (environnement, écocitoyenneté, actions d'entraide, sécurité, santé et dopage, sport et argent...)
- La vie associative : les élèves acteurs de leur projet

Le projet Vélo citoyen se déroule ensuite en 3 étapes :

- Avant le voyage : préparation du parcours en fonction du niveau de préparation et unité d'apprentissage dans le cadre de séances EPS
- Pendant le voyage: parcours vélo, gestion de l'alimentation, de la sécurité, de la fatigue
- Après le voyage: reportage des élèves, correspondance éventuelle avec des classes rencontrées..

L'USEP peut aider à mettre en place ce projet par un accompagnement pédagogique (aide, conseils, présence lors des rencontres, mise à disposition d'un livret pour l'élève)



P'tit tour USEP

L'opération nationale « P'tit Tour usep » est un support pour mettre en œuvre de façon conviviale ce projet autour du vélo. Créé en 1996 par l'Usep, le P'tit Tour réunit chaque année des dizaines de milliers d'enfants sur le principe d'un tour de France (relais interdépartemental) pour les enfants de 5 à 11 ans.

Cette manifestation d'envergure nationale en partenariat avec « prévention Maif » traduit la volonté de l'Usep de donner toute sa valeur à la rencontre sportive, c'est pourquoi ce tour à vélo est bien plus qu'une performance sportive et revendique avant tout d'être une occasion pour les enfants et leurs familles de goûter aux joies d'une pratique physique saine et citoyenne puisqu'en accord avec l'environnement et les règles de sécurité routière.

Contactez votre USEP départemental

<http://www.u-s-e-p.org/>



Maniabilité, éducation routière

Ce point très important pour le bon déroulement du projet et le plaisir que chacun doit en retirer reste difficile à aborder.

En effet, chaque groupe scolaire, chaque enfant ou adolescent ne dispose pas nécessairement du même temps disponible, ni des conditions de pratique (matériel, environnement, etc.). Les aptitudes tant sur le plan physique que de la maniabilité du vélo sont hétérogènes. Il est donc nécessaire de commencer par



des séances test de maniabilité.

Ces séances se déroulent en environnement protégé (dans la cour de l'école par exemple) elles peuvent être accompagnées par des organismes spécialisés: conseillers pédagogiques EPS, USEP, association sécurité routière, MAIF, association de cyclo tourisme, vélo école.

Ces séances servent à vérifier les compétences de chaque élève dans la maniabilité du vélo et connaissance du code la route. On évaluera par exemple les capacités de chacun à : contourner un obstacle, slalomer, freiner, contrôler sa vitesse... A titre d'exemple vous pouvez consulter les fiches annexes :

Annexes

A5: Fiche parcours maniabilité CRUSEP

A6: Exemples de mise en place d'activité vélo au primaire

A7/A8: Activités autour du vélo ou lien internet 50 activités à vélo

<http://www.cndp.fr/crdp-toulouse/spip.php?article21959>

« Des animations vélo ont été mises en place pendant les vacances de février et d'avril. Une animation et une balade vélo à la journée ont été proposées pendant les vacances d'avril. Les enfants étaient enthousiastes, les parents étaient rassurés. »
Mehdi Ben-Abdellah,
animateur 6/10 ans centre de loisirs à Toulouse (31), organisateur de séjours à vélo



Test de terrain

La deuxième étape consiste à évaluer les capacités en endurance des enfants (test de terrain). Les sorties seront progressives en distance et en difficulté permettant ainsi de se confronter aux différentes situations du parcours à venir (route ou chemin, côte, passage délicat...). On peut ainsi prévoir des sorties vélo à la journée ou la demi journée tout au long de l'année. Prévoyez de parcourir au moins une fois dans l'année la distance journalière maximale de votre itinéraire. Attention, le rythme des groupes lors du voyage devra s'indexer sur le plus lent. Privilégier donc la préparation physique au niveau des élèves les moins aguerris.

- Apprendre à vos élèves à s'alimenter et boire régulièrement lors de la pratique du vélo
- Les clés du succès sont dans les bidons et les poches plus que dans les muscles !
- Les petit trucs à retenir : s'alimenter et boire avant d'avoir la sensation de soif et de faim.
- Plus il fait chaud plus on boit et moins on mange et inversement quand il fait froid.
- Toujours prendre un temps d'échauffement (10' à 15') ainsi qu'un retour au calme (5' à 10') = apprentissage du dosage de l'effort.
- Préparer les élèves psychologiquement à une dépense physique sur une longue durée : se lancer un défi, jouer sur le renforcement positif (tu en es capable) et insister sur l'objectif.
- Pour se préparer sans vélo, privilégier l'activité de marche, la natation ou la course à pied (très proche de la filière énergétique du vélo à allure modérée).
- Apprendre à rouler sans arrêt durant 5', 10', 15' jusqu'à 20' voir 30' pour les plus grands (correspond au temps entre chaque pause).



« On pensait que ce serait difficile de convaincre certains parents que les élèves peuvent faire des étapes de 40 ou 50km. Mais avec les réunions préparatoires et surtout lors de la première sortie on a fait 25 km pour la sortie sportive, et là tout le monde a vu que c'était possible ! »

*Anne Tournier,
enseignante CM2 à
l'école élémentaire
de Castelginest (31),
organisatrice de
séjours à vélo*



Financier



Le budget du projet

Il est difficile de donner une estimation du budget nécessaire à ce type de séjour tant celui-ci dépend des choix (hébergement, nourriture, transport) et des possibilités de mise à disposition (équipement, véhicule, locaux, personnel accompagnant). Une grande partie des dépenses monétaires peuvent trouver un équivalent non monétaire via le prêt et le bénévolat et ainsi réduire les postes «achat» et «prestations de services». Un document regroupant toutes les rubriques de charges et de produits utiles à la bonne constitution du budget pour le voyage est placé dans l'annexe.

Boîte À Outils

B16: Budget du projet

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Les différents modes de financement

Outre les financements mobilisables auprès des partenaires habituels de votre établissement, de nombreuses aides matérielles, techniques ou logistiques sont à envisager pour boucler le budget du projet. Le poste budgétaire concernant l'équipement est un poste coûteux qui peut être allégé par des dons ou des prêts de matériels, pensez à solliciter les établissements voisins, les associations sportives, MJC qui peuvent mettre du matériel à disposition.

Les banques, les communes, votre région, l'état ou d'autres organismes (nombreux prix et concours) soutiennent financièrement chaque année des projets montés par des jeunes (-25 ans, la définition 'jeune' varie avec chaque organisme). L'antenne départementale de la prévention Maif de votre localité pourra apporter une aide logistique et technique au projet.

<http://www.maif.fr/enseignants/prevention-ecole/dossiers-speciaux/apprentissage-conduite-velo.html> ou <http://www.ensemblevelo.fr/>

Certains voyageurs à vélo au long cours financent une partie de leur voyage en proposant à des particuliers «d'acheter des kilomètres», en général des tronçons de kilomètres sur l'itinéraire, en échange d'une carte postale, d'un dessin, d'une photo correspondant à cette partie de l'itinéraire envoyé au cours du voyage. Cela peut être une idée à reprendre et adapter au projet pédagogique.

Financement autonome

Dans le cadre scolaire


La circulaire 99.136 du 21 septembre 1999 (écoles primaires) et la circulaire 2011-117 du 3 août 2011 (collèges et lycées) rappellent qu'une participation des familles ne peut être demandée que dans le cas des sorties scolaires facultatives et que son montant doit être raisonnable. L'organisateur doit veiller à ce que les ressources des familles ne constituent pas un facteur discriminant entre les élèves.

Annexes


A1: Circulaire 99.136 du 21 septembre 1999 (écoles primaires)

A2: Circulaire 2011-117 du 3 août 2011 (collèges et lycées)



 **Second degré** : le régisseur de l'établissement sur proposition du Conseil d'Administration prend en charge la totalité des frais sur un budget alloué.

Bon plan ! Pour le financement des heures de projet, penser au volet d'heures prévues pour l'Accompagnement Educatif (dispositif «Ecole après l'Ecole»), qui permet de ne pas avoir à utiliser les heures supplémentaires du collège.

 **Premier Degré** : l'association de l'école (Coopérative ou USEP) dispose de ressources suffisantes (produit des activités, participations libres, subventions non affectées, dons) pour engager les dépenses liées au voyage. Le conseil de coopérative ou le conseil d'administration de l'association vote et décide d'affecter au projet de voyage les fonds déjà détenus. Dans la plupart des cas, des animations diverses (ventes d'objets, lotos, vide-greniers, kermesses, souscriptions) sont organisées au cours des mois qui précèdent le voyage pour alimenter les fonds de l'association.

« Les élèves ont proposé d'organiser une tombola et une vente de décorations de Noël pour financer le projet. Avec ma classe nous avons récolté un peu d'argent grâce à ces actions et avec le complément de la coopérative scolaire et de la mairie nous avons pu partir sans participation financière des familles. C'était inespéré ! »

Nicolas Pierre,
professeur de physique,
voyage avec les 5ème
au collège Jean Paul
Laurens d'Ayguësive
(31).



Autres cas

Itep :

ACCEM

Les principaux financements pour les centres de loisirs sont les mairies et la CAF. La JPA (jeunesse plein air) finance également ce type de projet avec un nombre limité de jours par structure et par an.

Pour les ITEP, la CNAM verse une somme journalière par enfant à l'institution. Une fois le budget du projet élaboré, le directeur décide d'allouer une partie de cette somme journalière au séjour itinérant. Le reste du budget peut être complété par un soutien de la mairie dans le cadre des subventions accordées aux associations et une participation des familles. Un contrat de séjour est signé entre les familles et la CNAM.

Dons et subventions

Le financement des sorties scolaires peut provenir de dons ou de subventions. Ce type de financement est souvent trop largement ignoré en dépit des possibilités qu'il offre. Ainsi, on peut solliciter des subventions/dons.

- auprès de la mairie de la commune ou auprès d'institutions ou collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, conseil général, conseil régional).

- auprès d'associations et d'entreprises privées. Celles-ci peuvent être autorisées à subventionner un voyage dans la mesure où cette subvention n'est pas assortie d'une obligation publicitaire.



Il est alors nécessaire pour le demandeur :

- d'adresser une demande descriptive argumentée,
- de rendre des comptes de l'utilisation régulière des sommes reçues,
- d'être en mesure de restituer les montants non affectés au projet décrit,
- une convention (de gestion, de partenariat) peut accompagner la demande et le projet spécifiant la démarche, l'échéancier et les engagements des parties. L'éventuelle participation financière de partenaires devra toujours faire l'objet d'une information auprès des parents d'élèves.



Quelques conseils:

Il faut parfois savoir utiliser le statut du porteur de projet de manière opportune. Souvent, il est plus intéressant de passer par une association du collège (Association Sportive ou Foyer Socio Educatif) pour solliciter une subvention, car, par exemple, un collège est géré par le Conseil Général et ne peut pas être subventionné en tant que tel ni par une entreprise (Caisse d'Epargne) ou une instance publique (DDJS). Toujours demander le maximum, dans la limite du raisonnable évidemment, car on n'obtient souvent que la moitié de ce que l'on demande. Et ne pas hésiter à multiplier les demandes, car souvent, une subvention n'est délivrée que si d'autres demandes ont été faites. Un Conseil Général, comme une banque, ne financeront jamais à 100% un projet.



La participation des familles

Une fois répartis, les frais en fonction des différentes sources de financement (coopérative, subventions, actions de financement autonome, entreprises...) la partie du budget non couverte détermine le montant de la participation des familles. Elle ne peut être demandée que pour des sorties facultatives et le montant doit être raisonnable. En fonction de ses propres facilités, l'organisateur peut proposer un échéancier de paiement, statuer sur les situations particulières ou les difficultés exprimées nécessitant solidarité, et proposer des prises en charge partielles par des organismes partenaires : associations (AD-PEP, Secours Populaire, maison des lycéens, UNSS, amicale laïque, association de parents... etc.), comités d'entreprise, Fonds Sociaux Collégiens et Lycéens, aidant financièrement les départs sur examen des dossiers transmis par les familles. Les enseignants, ne sont pas habilités à constituer ou à avoir accès à des dossiers relatifs aux ressources des familles.

Aides techniques, aides en nature

Il est recommandé d'estimer dans le budget du voyage les différents apports ne donnant pas lieu à des charges financières :

- Valorisation du bénévolat (en heures ou en euros),
- Salles ou locaux prêtés gratuitement (estimation du prix de location),
- Matériel mis à disposition,
- Transports offerts ou mis à disposition par la Mairie, (tarifs du transporteur)



Le bilan pédagogique et financier

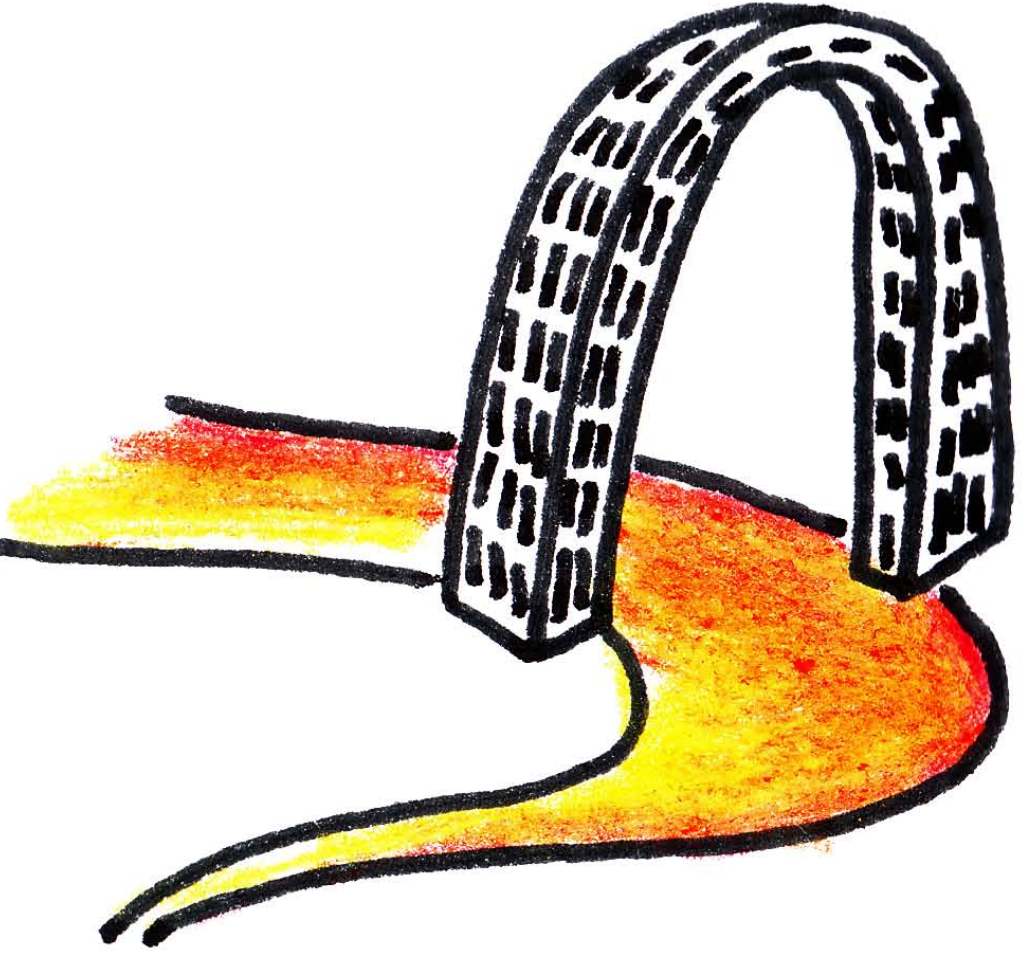
Pour les voyages de fin d'année, le bilan pédagogique est souvent une restitution à chaud du séjour. Il est dans ce cas plus difficile de valoriser une expérience collective et individuelle dont les bénéfices s'inscrivent dans le temps. C'est cependant un moment important pour partager et prendre du recul sur un séjour bien souvent intense et surprenant. C'est l'occasion de rendre compte, d'évaluer, de remercier tous les acteurs du projet, et de leur donner une vue d'ensemble.

Le bilan se partage et se construit également avec les élèves et les jeunes: s'interroger sur les échecs et réussites du séjour est une richesse incroyable en terme d'intégration d'expériences personnelle et collective. Saisissez toutes les occasions de mettre en valeur le travail et l'investissement des élèves et faire en sorte qu'ils soient fiers de ce qu'ils auront réussi à faire.

Pour le bilan financier, toute subvention constitue un versement d'argent public versé sur un compte de droit privé, les gestionnaires de ce compte privé doivent être en mesure de rendre compte de leur gestion à tout moment et engagent leur responsabilité en matière de « gestion de fait ». Un bilan financier justifiant de l'affectation des dépenses et l'état des comptes est attendu dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice.

Des temps bien distincts vont s'enchaîner tout au long du séjour itinérant et conditionner les rôles qui vont se répartir dans l'équipe encadrante mais aussi avec les jeunes : organisation matérielle, animation, sécurité.

Sur les routes: c'est parti!





Rouler en groupe

Organisation du groupe :

Le code de la route n'a pas arrêté de règle spécifique pour les cyclistes se déplaçant en groupe. On peut rouler à deux de front ou en file indienne.

Pour un groupe important, rouler en file indienne en respectant les distances de sécurité revient à créer une file continue de plus de 150 m et transforme le groupe en convoi exceptionnel! Aussi, si votre groupe compte plus de dix personnes, scindez-le.

Ainsi organisé en sous-groupes, le groupe doit trouver sa bonne allure en réglant celle-ci sur le sous-groupe le plus lent. Les sous-groupes doivent rouler en respectant et en maintenant un intervalle constant. Si l'intervalle grandit : le sous-groupe placé devant ralentit. Si l'intervalle se réduit : le sous-groupe placé derrière ralentit. Attention : si le groupe de derrière n'est plus visible on s'arrête. Vous pouvez rouler à deux de front mais la nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.



Quelques conseils

Faire porter aux encadrants un dossard d'une couleur différente que celle des jeunes, pour être plus vite repérable sur les routes.

Respecter des intervalles entre chaque enfant : 2 mètres sur le plat, 5 mètres en descente.

Laisser des espaces entre les groupes pour permettre aux automobilistes de doubler, et les respecter.

Placer le groupe le plus lent au début.

Etablir des règles de communication à l'intérieur de chaque groupe (ex : signalement d'un trou, de gravillons, tracteur...).



La circulation en groupe demande une organisation différente. Les propositions qui suivent respectent des équilibres de mixité et dynamique du groupe, autonomie et sécurité.

- Pensez à répartir les jeunes en panachant les différents niveaux. Ils apprennent ainsi davantage le vivre ensemble et partagent leur différences vers un objectif commun. L'hétérogénéité de chaque groupe permet d'harmoniser les rythmes.

- Positionnez les plus turbulents derrière le chef de file ou proche des adultes.

- Ne pas hésiter à les responsabiliser en leur donnant un rôle qu'ils n'ont pas toujours l'habitude de tenir en classe.

- Ne placez pas les moins habiles au milieu du groupe (du moins pas au début), ils seront plus à l'aise devant le serre file ou derrière le chef de file,

- Laisser des moments de « liberté » aux plus physiques en se plaçant devant le groupe et en accélérant. Le groupe se reformera et tout le monde se sera fait plaisir.

D'autres organisations plus cadrantes peuvent être envisagées en fonction du groupe de jeunes : organisation en trio fixe, un encadrant ayant la responsabilité de 2 trios tout au long de la journée, par exemple.



Place et rôles des accompagnateurs

Sur la route, chaque sous-groupe est encadré de trois adultes : un chef de file, un cycliste volant et un serre file.

Ils veillent au comportement individuel des enfants et recherche les causes de certaines difficultés : respect des intervalles, position sur le vélo (crispation, assise), bonne tenue du guidon, placement correct des pieds sur les pédales, utilisation d'un développement adapté, régularité du pédalage, bonne utilisation des deux freins, prise de décision, état de fatigue, état de vigilance ...

Ils veillent au fonctionnement collectif du groupe et notamment des changements de place dans le groupe. Ils soutiennent, aident et sécurisent. Ils évaluent la difficulté pour les enfants et prennent la décision d'arrêter le groupe (en sécurité) si une difficulté sérieuse apparaît ou s'ils jugent bon de devoir préciser à nouveau une consigne.



Rôle du chef de file :

- Il connaît parfaitement l'itinéraire et guide le groupe
- Il garde une vitesse régulière et pas trop rapide, par exemple à l'occasion d'une descente longue et à forte déclivité permettra au groupe de ne pas prendre trop de vitesse.
- Il gère l'effet accordéon
- Il donne les consignes de manière claire, nette, audible et visible
- Il sécurise les temps d'arrêt
- Il contrôle régulièrement le nombre de participants

S'il est chef de file du second ou troisième groupe, il gère la distance avec le groupe le précédant (50 à 100m) en gardant l'autre groupe toujours en vue en ralentissant ou accélérant.

Rôle du volant :

- Il sécurise les intersections et les arrêts
- Il vérifie et corrige les comportements
- Il s'assure de la bonne transmission des consignes
- Il prend la place du chef de file si le groupe est scindé en deux
- Il contrôle régulièrement le nombre de participants
- Il aide à la gestion de l'effet accordéon
- Il peut se placer en soutien particulier à un enfant.
- Il est attentif aux signes de fatigue, rappelle les règles, conseille de boire et manger régulièrement, etc.

Rôle du serre file

- Il est placé à l'arrière du groupe d'enfant
- Il aide à la gestion de l'effet accordéon
- Il fait remonter les informations, les consignes de l'arrière du groupe
- Il s'assure du bon comportement du groupe
- Il sécurise le groupe lors des arrêts



Communication dans le groupe:

Tout évènement nécessitant un changement d'attitude du groupe doit être mentionné et parcourir tout le groupe. Ainsi, la communication dans le groupe doit être claire, nette et visible. Un certain nombre de codes auront été prévus avant le départ pour communiquer de l'avant vers l'arrière et vice et versa. La règle d'or est d'anticiper, de ne pas attendre d'être sur l'obstacle pour transmettre les consignes au groupe.

Par les gestes

Si la maîtrise du guidon par une seule main est tenue, mettre en place un code de communication par signe : «Ralentir»: bras allongé horizontalement avec mouvement lent de haut en bas et inversement
«Attention danger»: bras levé verticalement

Verbalement :

Les enfants doivent pouvoir communiquer verbalement au sein d'un groupe : « ça va » - « trop vite » - « trop lent » - pour coordonner leur effort et trouver la bonne allure ; et signaler des conditions inattendues (trous, gravillon, boue, racine, branches...), « caillou à droite », « branche à gauche ».

Il faut penser à limiter les discussions qui ont pour conséquences un manque d'attention et un accroissement de la fatigue.

Chaque enfant doit pouvoir relayer l'information qui lui parvient d'un autre enfant, du chef de file, du volant ou du serre file.

Parler fort, sans crier !



Ex : piéton marchant le long du canal du côté droit

Le chef de file = « piéton à droite » (il faut donner la consigne suffisamment tôt pour que le serre file puisse l'entendre avant d'être sur l'obstacle ou le danger)

Le deuxième = « piéton à droite » et ainsi de suite jusqu'au serre file.

Ex : le groupe arrive à un stop, cédez le passage, etc.

Le chef de file = nomme le panneau et en cas d'arrêt lève le bras en disant STOP bien fort

Le deuxième = idem ainsi de suite jusqu'au serre file

Ex : un cycliste va doubler le groupe qui roule sur le canal du midi

Le serre file = « cycliste derrière » ou « cycliste qui double »

Celui qui est devant lui = idem

Etc. jusqu'au chef de file

Ex : crevaison d'un des cyclistes du groupe (il est au milieu)

Le cycliste volant doit dire bien fort = « crevaison » (cela équivaut à un stop...ne pas hésiter à dire STOP pour être sûr que tout le monde s'arrête)

Celui qui est devant lui et celui de derrière doivent faire monter et descendre l'info = « crevaison »

Tout le monde s'arrête et attends que la réparation s'effectue.



Rompre la monotonie avec des jeux

Tout au long du parcours et en fonction du moment on peut agrémenter le parcours en proposant de petits jeux.

- Se mettre à deux de front puis en file indienne et ainsi de suite
- Le dernier passe devant en doublant le groupe et ainsi de suite
- Pour les plus aguerris, à deux de front se tenir la main ou poser la main sur l'épaule (uniquement sur voie verte et sans autres usagers)
 - Se mettre en danseuse, tendre le bras gauche, droit
 - Apprendre à faire des relais
 - Faire passer des objets du chef de file jusqu'au serre file et vice et versa
 - Faire jouer le rôle du facteur à chaque élève du groupe à tour de rôle (il doit faire passer une information, poser une question, donner une réponse, trivial poursuit, etc.)

Ex : le facteur va voir Ivan qui lui dit « demande à Hélène quelle est la couleur des fleurs que nous venons de croiser à droite ou si elle a vu l'écureuil sur le bord de la route ? » Le facteur va voir Hélène, prend la réponse et va la donner à Ivan. Ivan devient facteur etc.



Recommandations particulières

Montées

Une montée met toujours le groupe en difficulté.

Montée de courte durée : l'intervalle est grosso modo conservé, mais des changements de place dans le groupe peuvent avoir lieu. Aussitôt après, chacun retrouve la place qu'il avait auparavant.

Montée importante: dans ce cas, les sous-groupes « éclatent », tous les intervalles ne sont plus respectés.

Il est souhaitable que chaque enfant avance à son allure.

Comportement observé le plus souvent : l'enfant ne maîtrise pas l'allure, avance par à-coups ou zigzague. Ou bien, allure excessive, blocage, marche à pied, allure excessive, marche ... etc

Avant la première côte sérieuse : arrêter le sous-groupe et faire réfléchir les enfants sur le choix du bon développement (petit développement pour trouver une allure d'endurance) et sur la continuité de l'effort (faire une « course de lenteur », le meilleur sera celui qui ne mettra pas pied à terre)

Descente et passages techniques

La descente pose plus de problèmes que la montée : afin d'aborder la descente dans de bonnes conditions, il est recommandé de prévoir un temps de récupération avant. Il est plus important de marquer des arrêts repos avant une descente, plutôt qu'à l'occasion d'une « grimpette ».

Intervalle de 5 mètres (3 vélos) entre tous les enfants et allure assurée par l'accompagnateur ou le maître. Attention ! Certains enfants, trouvant l'allure trop lente, font « l'accordéon » : ralentissent volontairement et augmentent l'espace de 5 mètres, pour pouvoir ensuite rouler plus vite. Etre attentif.

Lors de la première descente importante: conduire le groupe lentement et essayer d'observer la façon dont les enfants négocient les virages. Suivant les difficultés, envisager un arrêt pour enregistrer les remarques des enfants et explications concernant la bonne conduite d'un virage.

Si la descente est longue (2 km est déjà une descente longue avec des élèves de CM), il est souhaitable de la couper par un léger repos. Descente longue = attention très soutenue, tension permanente et fatigue.



Une expérience humaine

Plus le voyage avançait, et plus les portes s'ouvraient entre nous et les habitants croisés sur les routes. Au début, on pouvait lire les a-priori dans les regards des gens, surtout quand ils apprenaient qu'on venait du 93, mais spontanément, les élèves discutaient avec eux, rigolaient, et sans s'en rendre compte, ont donné une belle leçon à toutes ces personnes qui ont pu réaliser que, peu importe d'où les jeunes venaient, ils aspiraient aux mêmes choses, avaient la même soif d'aventure, les mêmes rêves. Je me souviens de la responsable du camping qui, très sceptique à notre arrivée quand au comportement des jeunes du groupe, avait été sidérée de la gentillesse et de l'exemplarité de nos élèves. Lorsqu'elle nous a fait cet aveu au moment, du départ, elle nous a dit qu'elle voyait beaucoup de choses à la télé sur le 93, et tout cela lui faisait peur, mais qu'elle serait ravie de nous revoir l'année suivante avec un autre groupe. Tout était dit. »

Caroline Germain, professeur d'anglais au collège Jean Vilar, organisatrice de séjours à vélo (93)

Je retiens surtout l'enthousiasme de l'équipe et des élèves pendant cette phase de préparation. Se répartir les tâches, que chacun ait son rôle à jouer. Les enfants étaient passionnés et heureux d'être associés à l'organisation. C'était une aventure vraiment collective. »

Anne Tournier, enseignante CM2 à l'école élémentaire de Castelginest (31), organisatrice de séjours à vélo

En tant qu'enseignants, nous tentons de jouer seulement un rôle de guide, l'objectif étant que l'organisation du projet vienne entièrement des élèves ce qui permet d'avoir plus d'implication et donc plus de valorisation de leurs côtés. »

Lionel Rival, professeur EPS, voyage avec les 4ème du collège de Montech (82).





« Il est proposé aux élèves volontaires de réaliser un montage photo ou vidéo pour chaque journée. On leur donne toutes les photos et vidéos du jour qu'ils ont choisi puis on les assiste dans la réalisation du projet. Les différents montages sont ensuite assemblés pour être projetés lors d'une soirée de clôture, plus quelques clins d'oeils pour un retour sur les moments forts du séjour. »

Nicolas Pierre, professeur de physique, voyage avec les 5ème au collège Jean Paul Laurens d'Ayguësive (31).

« Les enfants étaient ravis, avec une réelle envie de rouler. Le dernier jour, canicule. Nous avons décidé de ne prendre la route qu'à 17h et de ne rouler que 10km. Le panorama n'était plus le même, nous quittions le canal du midi pour rouler dans le Lauraguais avec les éoliennes en fond d'horizon. Nous nous sommes arrêtés souvent pour boire abondamment. Une fois le vélo posé, les enfants n'avaient qu'une envie y remonter dessus. »

Mehdi Ben-Abdellah, animateur 6/10 ans centre de loisirs à Toulouse (31), organisateur de séjours à vélo

« Si le projet s'intègre au programme, s'il est possible de faire des liens avec les apprentissages scolaires, tant mieux, mais je ne crois pas qu'il faille s'obstiner à trouver un objectif purement pédagogique dans tout ce que nous menons. L'intérêt d'un tel séjour est évident, et va au-delà de ce qui est transmissible en classe: la plus-value de tels séjours réside dans l'expérience humaine pure, celle de la vie en communauté, la satisfaction d'apprendre de l'autre et avec l'autre, d'apprendre sur soi, de vivre au contact de la nature...tout ceci est loin de nos séances pédagogiques classiques et pourtant, il me semble que c'est tout aussi précieux, sinon plus. »

Caroline Germain, professeur d'anglais au collège Jean Vilar, organisatrice de séjours à vélo (93)





« Ce qui me semble le plus important c'est à la fois aller au bout d'un effort, d'un projet, mais aussi la rencontre inter-générationnelle avec les retraités du club de cyclo tourisme. »

Christine, Rimet-Offredi, enseignante CM2 à l'école de Brabière (26), organisatrice de séjours à vélo

« Grâce au vélo nous avons pu découvrir un monument classé au patrimoine mondial de l'UNESCO sous un autre jour et dont la proximité nous fait oublier la grandeur et le défi technologique que sa construction a engendré. Le fait de longer le canal jusqu'à la mer pendant 4 jours permet de s'imprégner encore davantage de la grandeur de ce monument. »

Nicolas Pierre, professeur de physique, voyage avec les 5ème au collège Jean Paul Laurens d'Ayguës Vive (31).

« L'aventure en est une et restera dans les mémoires de chacun, petits et grands. Les difficultés: rien d'insurmontable, de la fatigue, des « coups de blues », les « bobos », des relations tendues quelquefois, le quotidien donc. Tous mes élèves ont réussi cette traversée. »

Christine, Rimet-Offredi, enseignante CM2 à l'école de Brabière (26), organisatrice de séjours à vélo

« Le point le plus positif pour moi, c'est l'esprit « débrouille », l'entraide. Vivre ensemble au quotidien c'est se découvrir, c'est devenir autonome, se responsabiliser, c'est une aventure humaine incroyable. »

Lionel Rival, professeur d'EPS organisateur de séjours à vélo avec des 4ème du collège de Montech 82.

LE GLOSSAIRE DES SIGLES



OCCE: office central de la coopération à l'école



ACCEM: accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs



IA: inspection académique



EN: éducation nationale



IEN: inspecteur de l'éducation nationale



ITEP: institut thérapeutique éducatif et pédagogique



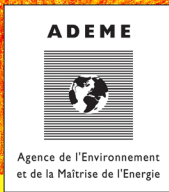
USEP: union sportive de l'enseignement du premier degré



AVS: auxiliaire de vie scolaire



ATSEM: agent territorial spécialisé des écoles maternelles



Association Départementale
HAUTE-GARONNE



Opération financée dans le cadre
de PRELUDE2

AD 31
OCCÉ AUTONOMES
& SOLIDAIRES